Chronique scolaire

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **37 (1908)**

Heft 18

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

risant l'emploi de l'écriture droite dans toutes les épreuves de l'enseignement primaire ».

La question était donc désormais tranchée en faveur de l'écriture droite. Malheureusement, la routine et les préjugés ne lui permirent pas de se généraliser dans les écoles aussi rapidement qu'on était en droit de l'espérer pour l'hygiène scolaire.

Aussi est-ce pour hâter l'application de la réforme que se fonda, en 1907, la Ligue gratuite de l'écriture droite, présidée par M. le professeur Landouzy, doyen de la Faculté de Médecine, avec MM. E. Lavisse, de l'Académie française, directeur de l'Ecole normale supérieure, et F. Buisson, député de Paris, ancien directeur de l'enseignement primaire, pour vice-présidents.

Cette fois, les efforts de la nouvelle Ligue, soutenue par l'opinion publique, encouragée par les hygiénistes de tous les pays, ont porté un coup décisif ; l'écriture droite est aujourd'hui enseignée dans la plupart de nos écoles ; quant aux maîtres qui enseignent encore cette écriture penchée à laquelle nous devons tant de myopies et de scolioses, leur nombre va diminuant de jour en jour devant l'évidence des faits et la simplicité de la réforme à accomplir.

On peut donc dire aujourd'hui, qu'en pratique comme en théorie, l'écriture droite, qui est notre vieille écriture nationale, a définitivement vaincu l'écriture penchée dite « anglaise », que les Américains, les Allemands, les Suisses et les Anglais eux-mêmes, si soucieux d'hygiène, ont depuis longtemps abandonnée.

(Dans le *Manuel général.*) G. Desfossés, *inst.*

Chronique scolaire

Saint-Gall. — M. Bruggmann, ancien curé de Rapperswyl, vient d'être nommé à la fois membre et président de la commission scolaire de district dans sa nouvelle paroisse de Gossau.

— Le manque d'instituteurs se fait sentir dans le canton de St-Gall. Plusieurs postes sont vacants et malgré les annonces faites dans les places publiques, aucune inscription n'a eu lieu jusqu'ici. Ainsi en est-il pour Niederglatt et Schönenboden-Wildhaus.

Schwyz. — Dans ce canton de la Suisse primitive, il y a aussi pénurie de maîtres pour l'enseignement secondaire. L'autorité scolaire est obligée d'appeler des étrangers, auxquels on a déjà confié la direction des écoles secondaires de Wollereau, d'Arth, de Kussnacht et en partie d'Einsiedeln.

— La commission scolaire d'Einsiedeln a décidé d'allouer une somme de 500 fr. à M. Kälin, qui vient d'achever sa 50me année d'enseignement. Une adresse a été envoyée au jubilaire, dans laquelle est louée sa persévérance dans le travail et les pénibles fonctions d'instituteur.

Lucerne. — A Winikon, on vient de célébrer une fête en l'honneur de M. Bachmann, qui est aussi dans sa 50me année d'enseignement. A cette occasion, le gouvernement cantonal lui a fait remettre une pièce d'or de 100 fr.

Tessin. — La loi scolaire tessinoise, soumise à l'épreuve de la consultation, le 1er novembre, a été heureusement rejetée par une majorité d'environ 2,000 voix. Cette loi, contre laquelle le parti conservateur a pris vaillamment position, contenait des dispositions louches en ce qui concerne l'enseignement de la religion.

Fribourg. — Le Conseil d'Etat a nommé :

M. Cathomen, Mathias, instituteur, à Fribourg, professeur à la section allemande de l'École normale de Hauterive. — M. Renaud, Isaac, à Bise, instituteur à Lugnorre (Haut-Vully). — Mlle Bæchler, Adeline, à Dirlaret, institutrice à Wallenbuch. — Mlle Kœpfer, Sophie, à Neuchâtel, institutrice à l'école des filles de Courtion.

M. l'abbé Bovet, Jos., de Promasens, professeur de musique à l'Ecole normale de Hauterive. — M. l'abbé Hubert Savoy, à Fribourg, professeur à l'Ecole supérieure de commerce de jeunes filles. — M. Frésey, Marius, à Grandvillard, instituteur à l'école mixte de Magnedens. — M. Mottas, Gédéon, à Chandon, instituteur à l'école mixte du Saulgy. — Mlle Piller, Ida, à Fribourg, institutrice à l'école des filles de Vauderens.

Ecole normale. — Par décision du Conseil d'Etat, le personnel enseignant de l'école de Hauterive compte deux nouveaux titulaires. M. l'abbé Bovet, précédemment vicaire à Notre-Dame de Genève, a déjà inauguré ses fonctions de professeur de musique et de chant. Les élèves suivent les leçons de ce nouveau maître avec un joyeux entrain.

Depuis de nombreuses années, il était question d'organiser une section allemande, annexée à l'Ecole normale, pour la formation des aspirants instituteurs de la partie allemande du canton. Le Conseil d'Etat a décidé la création de cette

section, dans sa séance du 16 février 1907, mais la difficulté de trouver des locaux suffisants dans le bâtiment de l'ancienne abbaye a fait ajourner jusqu'à ce jour l'exécution de cette importante décision. La nomination de M. le professeur Cathomen va permettre d'ouvrir bientôt les cours de la première année d'étude de cette nouvelle section.

— *Augmentation des traitements.* — Dans sa séance du 14 novembre, le Grand Conseil a voté, sans modification, le projet de loi relatif à l'augmentation des traitements des membres de l'enseignement primaire. La nouvelle loi est ainsi conçue :

Article premier. — Le minimum des traitements annuels prévus par les lois est augmenté de 200 fr. pour les instituteurs et les institutrices, et de 30 fr. pour les maîtresses d'ouvrages.

Art. 2. — Le Conseil d'Etat est chargé de la publication et de l'exécution de la présente loi, qui entrera en vigueur le 1er janvier 1909.

BIBLIOGRAPHIE

Bibelkunde für höhere Lehranstalten, insbesondere Lehrer- und Lehrerinnenseminare sowie zum selbstunterricht, von Dr Andreas Brüll, 12me édition, revue et augmentée par le professeur Joseph Brüll, avec 12 illustrations dans le texte et 4 cartes de la Terre-Sainte, Fribourg-en-Brisgau, chez Herder, 1908.

M. le Dr Koch, professeur à Tubingue, a fait dans l'*Augsburger Postzeitung* (27 septembre 1894) un grand éloge de la sixième édition de cet ouvrage. De nos jours, l'incrédulité attaque de plus en plus l'Ecriture Sainte ; il importe de prémunir la jeunesse chrétienne, de lui donner la solution des objections les plus courantes et de ne pas lui laisser ignorer les problèmes soulevés autour des sources inspirées de la Révélation chrétienne. La *Bibelkunde* répond à ce besoin. Dans un volume petit in-8o de 243 pages, elle renferme les connaissances les plus nécessaires qu'il faut avoir au sujet de l'inspiration, du canon, de l'authenticité, de la véracité, des manuscrits et des traductions de l'Ecriture Sainte, enfin de beaucoup d'autres questions pareilles qui se rapportent à l'histoire primitive du monde, du peuple d'Israël et des origines du christianisme. L'actualité de cette étude et la manière remarquable dont elle est menée, ont fait apprécier la *Bibelkunde.* En 1902, plus de 20.000 exemplaires avaient déjà été vendus. Depuis, quatre éditions ont successivement vu le jour. Celle que nous annonçons n'est pas moins digne de la faveur du public lettré. Le texte a été revu dans le détail par le frère de l'auteur ; on a tenu compte de certaines critiques de détails qui avaient été faites et l'on a tiré tout le parti possible des ouvrages qu'Haneberg, Kaulen, Schäfer, Wiseman et d'autres encore ont publiés sur la Bible. *Bibelkunde* est un manuel qui peut rendre de grands services. J. F.